



Compte-rendu du Conseil d'Administration du Jeudi 1^{er} Mars 2018

Présents du CA : Françoise Chalayer, Anne-Marie Gaudin, François Monnier, Agnès Luminet, Corinne Gardey, Véronique Besançon, Laetitia Pelletier, Séverine Berleaud, Chantal Villeneuve, Marie-Ange Tambara, Lina Amtablian

Présents élus : André Mamessier (Pdt Comcom et maire de Saint-Didier-en-Brionnais), François Baciak (Président commission action sociale Comcom et maire de Semur-en-Brionnais), Christian Baumert (Délégué Action Sociale Ste Foy), Marie-Claire Tacher (Déléguée Action Sociale St Bonnet de Cray), Sylvia Darsat (Délégué Action Sociale Iguerande), Pierre Pommier (Délégué Action Sociale Ligny-en-Brionnais), Sylvie Delorme (Délégué Action Sociale Sarry).

Excusés : Patricia Duhamel, Monique Bordet, Roland Julien, Mme Jacquet (Déléguée Action Briant), Mme Maillet (Déléguée Action Maily), Mme Lechere (Déléguée Action Sociale St Christophe en Brionnais), Mme Vernay (Déléguée Action Sociale Saint-Didier-en-Brionnais).

D) **Présentation du projet social**

La première partie de la réunion a pour but de présenter, aux délégués de la Commission d'action sociale de la Communauté de communes et membres du conseil d'administration, le nouveau projet social 2018-2021.

Corinne Gardey effectue cette présentation : voir le document en pièce jointe.

Sont évoquées :

- **Les problématiques non retenues (7) :**
- **Les problématiques retenues** : l'accès aux services et au centre social (communication plus ciblée sur certaines actions méconnues, aller à la rencontre du public, itinérance des permanences administratives et soutien à la mobilité, information aux partenaires) ; les risques d'isolement des femmes sans emploi ; l'accueil du public (amélioration de la signalétique et de l'entrée du centre, formation en externe et en interne, création d'outils d'information) ; l'implication des habitants ; le partenariat ; le bien-vivre ensemble ; la place des jeunes.
- **Les actions (quelques exemples)** : « portes ouvertes » (aller dans les

villages pour présenter l'Abise) ; groupe du jeudi (femmes isolées) ; plaquette sur ce qu'est l'Abise et pas que sur les activités ; parcours bénévole (accueil) ; mise en place d'un réseau local de partenariats professionnels ; développement de la ludothèque ; manifestation autour de la solidarité et du mieux vivre ensemble ; passerelles numériques ; passerelle entre le centre de loisirs et l'animation jeunesse (projet « Mes vacances » qui consiste à mobiliser des jeunes de 11 à 14 ans autour d'un projet commun de vacances, avec implication des parents, l'idée étant de former et souder un groupe autour d'un projets et qu'à terme, les ados intègrent l'animation jeunesse : projet débuté en 2018 qui compte déjà 60 parents impliqués à ce jour).

Suite à cette présentation, n'ayant pas entraîné de remarques de la part des élus, il est proposé aux élus de participer aux groupes de travail qui seront mis en œuvre pour la réalisation des actions ci-dessus.

Après le départ de certains élus, le Conseil d'administration tient sa séance ordinaire.

II) **Réunion ordinaire du Conseil d'administration**

1) ***Accueil de loisirs***

L'ALSH peut accueillir 8 enfants maximum pour un animateur. Or ce nombre est régulièrement dépassé depuis septembre 2017. Pour cela, l'Abise recrute ponctuellement une animatrice dans le cadre d'un contrat d'engagement éducatif (50 euros bruts par jour) : elle vient dès que plus de 8 enfants sont inscrits.

L'Abise ne désirant pas limiter la capacité d'accueil les mercredis (et petites vacances également), le souhait est émis d'embaucher de façon permanente un animateur supplémentaire, pour l'année 2018 au moins. Cela aurait un coût de 2500 par an.

2 000 euros sont demandés à la Comcom de Semur pour ce recrutement sur le budget 2018, sachant que les 4 000 euros initialement demandés pour combler le déficit financier suite à la fin des NAP ne lui sont plus demandés car une aide supérieure de la CAF a été obtenue dans le cadre du nouveau projet social, rendant caduque la demande à la Comcom.

STLSLe Conseil d'administration vote pour l'embauche d'un animateur supplémentaire, et, M. Mammessier va proposer cette demande de 2000 euros au budget 2018 de la Comcom.

- 2) ***Projet jeunes (voir dans première partie le descriptif et l'état actuel du projet)***

- 3) ***Récapitulatif des actions à mettre en route dans le cadre du nouveau projet social***

Il s'agit de créer des groupes de travail avec des membres du CA et éventuellement des élus (cf appel lancé aux intéressés en première partie de réunion).

Groupe de travail « Accueil des bénévoles » (pour qu'ils appréhendent mieux le fonctionnement de l'association) : Séverine Berleaud, Véronique Besançon, Françoise Chalayer, Agnès Luminet, Laetitia Pelletier, Chantal Villeneuve. La première réunion se tiendra le lundi 19 mars à 20h dans les locaux de l'Abise.

Groupe de travail « Ludothèque » : Véronique Besançon, Françoise Chalayer, François Monnier. La première réunion se tiendra le lundi 12 mars à 14h dans les locaux de l'Abise.

Ces groupes ne sont pas clos et les membres du CA et élus sont invités à s'y inscrire.

4) **Questions diverses**

- Rappel : déménagement de la ludothèque de Saint-Julien vers le local de Ste-Foy le samedi 10 mars à 9h.
- Invitation de participation au marché de Saint-Julien-de-Jonzy le 20 avril de 17h à 20h : stand Abise.
- Accueil d'une stagiaire de la MFR de La Clayette
- Adhésion à la Fédération des centres sociaux : Laetitia Pelletier mettra l'Abise en relation avec la Fédération de l'Allier.
- Isabelle Sidoit a repris le travail à mi-temps, les matins, depuis le 26 janvier. Anne-Laure effectue son second mi-temps (répartition du temps entre elles).
- Anne-Sophie Robin souhaite travailler le week-end et le lundi matin. Légalement elle peut travailler jusqu'à 48h par semaine. Problème se pose le lundi matin qui est une matinée d'accueil : refus pour le lundi matin afin de ne pas fermer l'accueil.
- Présentation du projet social à l'assemblée communautaire (Comcom Semur) en mai-juin.
- *Date de l'Assemblée générale : vendredi 1er juin à 20h.*